

Questions Fréquentes

PROGRAMME D'INCUBATION/ FONDS DE DEFIS POUR LA CUISSON PROPRE EN RDC

Questions	Réponses
1. Est-ce que le montant de la requête peut-être moins de USD 20.000?	Non, USD 20.000 est le montant minimum de financement du fonds.
2. Est-ce qu'il est possible de recevoir un financement de plus de USD 200.000?	Non, USD 200.000 est le montant maximum auquel vous pouvez accéder
3. Est-ce que le financement peut être utilisé pour le paiement des salaires ?	Oui, mais pour un maximum de 10% du montant de financement recherché ou reçu
4. Est-ce que la promotion / développement de solutions énergétiques pour les usages productifs est éligible pour le Fonds ? Comment peut-on être assisté par le fonds ?	Oui, les promoteurs de solutions pour les usages productifs peuvent accéder à l'assistance technique et / ou l'assistance financière (subvention, un prêt ou une ligne de garantie). A travers le fonds, l'assistance financière est allouée seulement aux solutions prouvées et qui ont fait l'objet du projet soumis à travers cet appel à candidature
5. Le Fonds cible-t-il les solutions énergétiques pour les ménages et entreprises/usagers commerciales	Oui, toutes solutions de cuisson propre (domestiques et/ou institutionnelles) qui bénéficient aux ménages, micro et petites entreprises, groupement féminin et jeunes
6. Peut-on recevoir le financement sans assistance technique ?	Oui, mais par contre, UNCDF se réserve le droit de proposer l'assistance technique aux récipiendaires des financements selon les besoins
7. Peut-on recevoir d'assistance technique sans financement ?	Oui, le fonds offre une palette de possibilités d'assistance technique à travers les incubateurs ou des consultants dédiés
8. Est-ce qu'une ONG peut soumettre une requête ?	Non, sauf si c'est une entreprise sociale qui génère du profit au sein d'une ONG
9. Est-ce que l'UNCDF peut nous mettre en contact avec de partenaires crédibles ?	UNCDF peut partager avec vous la liste des participants des sessions d'information. Mais UNCDF ne peut pas faciliter des partenariats en ce moment
10. Est-ce que le financement pourrait inclure le financement de la	Non, le fonds vise à supporter des projets qui offrent des solutions prouvées ?

recherche et du développement ?	
11. Est-ce possible de soumettre un projet pilote ?	Non, le fonds vise à accélérer le déploiement des solutions énergétiques prouvées / matures.
12. Nous avons des opérations dans un autre pays Africain, mais nous venons de commencer en RDC ; pouvons-nous soumettre un projet ?	Oui
13. Est-il possible de combiner plusieurs projets dans un seul dossier de soumission ?	Il est possible de soumettre plusieurs projets. Mais chaque projet doit avoir son propre formulaire.
14. Est-ce que ce fonds d'appui va avoir plusieurs appels de projets ?	Oui, pour les années à venir. Mais pour cette année, il est prévu un seul appel
15. Peut-on recevoir une combinaison de prêts et de subvention ?	Oui. D'autres combinaison aussi sont possibles. Mais pour le prêt, le dossier est traité en dehors du Fonds de défis. Il est traité par un autre mécanisme de financement de UNCDF, le LDCIP (Plateforme d'Investissement pour les Pays Moins Avancés).
16. Pourquoi le fonds offre aussi des garanties ? Et comment cela peut être utile pour nous ?	Les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local. La garantie donne gage pour les institutions financières
17. En tant que start-up, pouvons-nous soumissionner ?	Les start-ups sont encouragées à soumissionner. Elles pourront bénéficier d'une assistance technique d'abord et aussi d'un financement selon leur degré de performance ou éligibilité
18. Les études de marché ou de faisabilité peuvent-elles être financées par le fonds ?	Non, le fonds vise à supporter les projets qui peuvent offrir des solutions aux consommateurs / utilisateurs finaux d'ici le troisième trimestre (Q3) 2020
19. Est-ce que les propositions avec énergie solaire sont éligibles ?	Oui, si cela intègre les solutions de cuisson propre dans le modèle d'affaire. Par exemple vendre les foyers de cuisson à travers la plateforme Pay As You Go utilisé pour la vente des kits solaires. Si c'est pour l'éclairage seulement, les propositions d'énergie solaire ne sont pas éligibles
20. Est-ce que le gaz butane est éligible ?	Oui, bien sûr pour la cuisson
21. Si le client n'arrive pas à réaliser le pourcentage de contribution	Le client est appelé à réaliser le pourcentage de contribution pour assurer

qu'advient-il ou s'il a seulement les matériels	qu'il fournit des efforts pour son développement. Si le fonds de défis vient apporter son appui et que le client n'arrive pas à réaliser le pourcentage de sa contribution, son application n'est pas éligible
22. Y aura-t-il la formation sur les Plans d'affaires et appui en marketing ainsi que l'appui financier pour améliorer notre prestation	Oui, cela est prévu.
23. Est-il possible qu'un consortium de deux entreprises situées dans deux pays différents (Cameroun et Togo par exemple) autres que la RDC puisse soumettre leur proposition ?	Oui, c'est possible à condition que le projet qui fait objet de la proposition soit mis en œuvre en RDC et que les deux entreprises remplissent les critères d'éligibilité
24. Le processus du fonds de défi long et compliqué vise-t-il à résoudre le problème d'accès à l'énergie ?	Oui, ce fonds de défi pourra aider à résoudre largement le problème d'accès à l'énergie Ce n'est pas un processus compliqué, mais comme tout fonds de défi, ce processus se veut compétitif pour sélectionner les meilleures propositions tout en restant transparent.
25. En ce qui concerne le crédit, est-ce que le taux d'intérêt est plus attractif que celui des banques de la place ?	Oui, le taux d'intérêt est bonifié.
26. Aussi, avez-vous une ligne de plaidoyer pour l'électrification systématique ? La RDC a un grand potentiel énergétique (100 000 Méga watts). Pourquoi, investir dans des solutions intermédiaires alors que l'électrification résoudrait le problème une fois pour toute ?	Oui, nous avons une ligne de plaidoyer pour l'électrification à travers la branche Microcentrale Hydroélectrique. Notre projet a une composante sur la promotion des microcentrales hydroélectriques. Mais cette composante ne fait pas partie de ce fonds de défis spécifique, mais est prise en charge par d'autres mécanismes et approches d'intervention du projet
27. Quel est le montant maximum des prêts et/ou garanties ?	Le montant maximum des prêts est de USD 500,000. Les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local.
28. Les appuis seront disponibles dès octobre 2020 et s'étendront jusqu'à quand ? Seront-ils renouvelables après évaluation ?	Les appuis seront disponibles durant la vie du projet donc d'octobre 2020 à Octobre 2022 avec possibilité de renouvellement ou de financement additionnel selon les performances et selon les disponibilités financières
29. Est-ce les entreprises qui n'ont pas	Oui. Absolument. Tous les acteurs qui

été contactées lors de la phase préparatoire par UNCDF peuvent - elles postuler?	remplissent les critères sont invités à postuler.
30. La contribution des porteurs de projets devra-t-elle être au moins de 50% du Budget Total du projet. ? qu'est-ce que signifie concrètement ?	Non, la contribution propre devra être au moins de 20%. Mais un projet dont la contribution propre du demandeur est plus grande aura plus de chance.
31. Combien de projets seront financés par région ciblée par le programme ?	Les projets seront financés en fonction de leur qualité et non de leur appartenance à une région.
32. Une entreprise peut-elle soumettre deux soumissions dans de différents axes ?	Oui, en utilisant des formulaires différents. Les deux applications peuvent être appuyées. Il faudra qu'elles soient complémentaires et que les financements de l'une ne soit pas allouée pour l'autre.
33. Quel est le montant/ration de contribution locale acceptable ?	La contribution propre devra être au moins de 20%.
34. Pouvez-vous nous dire si les soumissions se font par le même mécanisme, c'est-à-dire cet appel à projet	Oui ; veuillez envoyer vos dossiers de soumission par notre email : DRC.cleanstart@uncdf.org C'est le seul mail par lequel vous pouvez envoyer vos soumissions. N'envoyez pas à un autre mail. Les soumissions envoyées à un autre mail ne seront pas prises en compte
35. Les projets de production et de vulgarisation des briquettes écologiques fabriqués à base des biomasses sont-ils financés ?	Oui
36. L'offre technique de maximum 20 pages concerne-t-elle tous les candidats ? Quel doit être le contenu de cette dernière ?	Oui, ça concerne tous les candidats. Le détail sur le contenu de l'offre technique est donné dans le formulaire de soumission. Si vous arrivez à décrire l'offre technique en moins de 20 pages, c'est aussi bon
37. Peut-on soumissionner pour la subvention et pour le crédit ou garantie à la fois, comme pour l'appui technique.	Oui.
38. Nous sommes une plateforme des associations ASBL de Goma, pouvons-nous postuler comme plateforme ?	Oui, à condition que vous soyez enregistrées en tant que Plateforme et que vous détailliez clairement comment les fonds de ce programme ne vont pas être alloués aux actions caritatives,

	humanitaires de votre plateforme. Les fonds sont destinés pour des activités génératrices de revenu et profit. Les activités doivent être à but lucratif. Les fonds sont alloués à une entité bien définie et ayant une personnalité juridique bien claire
39. Pour ce qui est de l'amélioration de la technicité d'une entreprise, est-ce que UNCDF dispose de techniciens pour fournir une assistance technique pour améliorer la qualité des foyers fabriqués en RDC ?	Oui, UNCDF met à la disposition des acteurs des techniciens pour l'assistance technique individualisée ainsi que pour l'assistance technique en groupe sous forme d'Académie TERA.
40. Comment doivent être présentées l'offre technique et l'ordre financière ? dans 2 enveloppes différentes mises dans une seule grande enveloppe ou comment ?	Les deux offres sont présentées ensemble et exclusivement par mail à l'unique adresse : DRC.cleanstart@uncdf.org
41. Est-ce possible qu'une Start up qui n'est pas encore passée au Guichet Unique Création d'Entreprises peut avoir accès aux subventions, crédits ou garanties.?	Non. Elle peut avoir accès seulement à l'appui technique qui va la préparer à devenir éligible à d'autres types d'appui. Dès que elle sera enregistrée, elle pourra avoir accès aux subventions, crédits ou garanties
42. Qu'est-ce que vous attendez dans le plan d'intervention ? Les éléments importants à prendre en compte dans le plan d'intervention ou dans le plan d'action ?	Le plan d'action est la séquence d'étapes ou d'activités qui permettra à votre entreprise d'atteindre son objectif. Le plan donne les informations suivantes : • Quelles actions sont à entreprendre • Qui s'en charge • Quelle est la date butoir • Combien de temps on estime que cela prendra • Quelles ressources seront mises à disposition
43. A part le BILAN et le compte de RÉSULTATS y a-t-il d'autres éléments pour les états financiers qu'il faut aussi insérer ?	Vous avez tous les éléments à fournir dans les deux fichiers excel en annexe : Fichier 1 : Plan de travail, Budget, Calendrier et planification des livrables quantitatifs, Fichier 2 : Informations financières. Veuillez remplir juste cela.
44. Le plan de travail limite le nombre d'activités. Nous est-il permis de les allonger ? augmenter ? Dans les instructions du formulaire, il	Normalement le formulaire de soumission proposé doit être utilisé sans changement (ni sur le fond ni sur la forme) Néanmoins, si vous avez une ou quelques

est interdit de le modifier, or en saisissant les données, de fois le formulaire se déforme ou bascule en outre, la sélection de options est impossible, que faire ?	phrases importantes qui n'arrivent pas à entrer dans les espaces prévus, veuillez les mettre sur une fiche à part en prenant soin d'indiquer l'endroit où les phrases doivent aller.
45. La durée du projet est de 3 ans ? le plan de travail (Template) prévoit 2 ans? éclaircissements svp?	La durée du projet est différente de la durée de ce Fonds de défis et Incubation. Bien que le Programme Energie aille jusque 2023, le Fonds de défi et Incubation ci-présent vont couvrir 2 ans, d'octobre 2020 à octobre 2022. Après évaluation, il est possible qu'il y ait une prolongation ou ouverture d'un autre fonds spécifique ou encore une progression. Les options prises vous seront chaque fois communiquées
46. Que voulez-vous dire par "Type d'entreprise"	Le type d'entreprise désigne le statut juridique de l'entreprise tel que défini par OHADA : exemple SARL,etc
47. Les entreprises situées en dehors du Congo peuvent-elles sous traitées les entreprises au Congo et soumettre le projet ?	Oui. Le processus prévoit cela et l'a consigné dans le formulaire
48. Les entreprises ou ONG qui sont à cheval entre la production et la commercialisation peuvent faire une soumission ?	Oui pour ce qui concerne les entreprises. Pour les ONG, voir la question 8.
49. Quels sont les éléments qui entrent dans le plan d'intervention si on est entreprise étrangère ?	Votre proposition devra clairement décrire les actions, les ressources, les dates de déploiement des activités en RD Congo, les approches d'implémentation ainsi que votre expérience d'intervention dans le marché des solutions de cuisson propre ailleurs que la RDC. Suivez les éléments tels que demandés dans le formulaire
50. Pouvons-nous avoir accès à la cartographie, ou aux résultats de votre étude de marche' pour savoir qui fait quoi, où et quand ? afin d'attendre la complémentarité'	Oui, c'est possible d'avoir accès aux données que nous avons. Nous allons partager avec tous les acteurs
51. Les jeunes et les femmes des églises ou ONGD peuvent soumissionner comme groupe ?	Non, seules les entreprises ou structures enregistrées peuvent soumettre une offre.
52. Quel est le délai (date svp) pour poser	Vous pouvez envoyer vos questions à

des questions de clarification ?	DRC.cleanstart@uncdf.org avant le 31 juillet 2020
53. En ce qui concerne le pourcentage de notre contribution, ne considérez-vous que le cash-flow ou pensez-vous aussi en compte la valeur des immobilisés dans le budget total du projet ?	Les contributions en nature sont prises en compte mais calculées juste pour la période du projet, donc pour les 2 ans d'intervention.
54. Contribution de l'entreprise de minimum 20%. Donc, nous pouvons présenter un projet d'un coût total dépassant 200 000usd, demander subvention de 200 000, montrer notre contribution et en même temps demander un prêt pour le solde ?	Oui, mais vous pouvez accéder au financement jusqu'à un montant de USD 200,000. Cependant, vous ne pouvez pas couvrir votre contribution par le prêt. La contribution locale doit venir de vos ressources propres.
55. Exigez-vous aussi une composante en cash, hors cash-flow et immobilisations ?	Non
56. Peut-on avoir 200 000 \$ de subvention et 200 000 \$ de prêt à côté ?	Oui, pour deux projets différents. Le projet pour lequel vous avez les subventions, c'est un projet où vous avez la difficulté d'avoir le crédit.
57. Pouvons-nous postuler comme plateforme ?	Oui, si les entités individuelles qui constituent la plateforme sont éligibles (C'est à dire si la plateforme est composée d'entreprises ou d'ASBL éligibles).
58. Peut-on demander une garantie pour attirer un gros investisseur dans le business ?	Oui, les garanties de UNCDF permettent d'attirer le financement local par l'intermédiaire des banques commerciales et des IMF au niveau local.
59. Pour garantir un prêt bancaire, la banque avec laquelle l'on travaille doit – elle fournir un document à inclure dans l'application ?	Non. C'est au moment où vous êtes sélectionné pour le prêt que l'équipe UNCDF vous demande des documents complémentaires.
60. Continuez-vous à distribuer les formulaires ou bien vous vous êtes limités aux 42 qui ont été visité ?	Oui, nous continuons la distribution des formulaires. La soumission des offres n'est pas seulement limitée aux 42 entreprises qui ont été visitées. Elle est adressée à tous les acteurs du secteur qui sont éligibles. Nous avons visité les 42 entreprises en titre indicatif.
61. Est-ce autorisé de mettre de puces pour citations dans le formulaire ?	Oui si cela ne modifie pas la forme du document